



Centre de recherche et d'intervention pour la démocratie et l'autonomie

**Etude comparative des politiques locales européennes au croisement de
l'économie sociale et solidaire et du développement durable**

Laurent FRAISSE (CRIDA) avec la collaboration de Denis STOKKINK (Pour la Solidarité) et Elise DUBETZ
(Pour la Solidarité)

**Phase 2 - Analyse transversale des études de cas et mise en perspective pour
les politiques publiques mettant en perspective ESS et développement
durable**

Sommaire

Sommaire.....	2
I.Introduction rapport phase 2.....	3
Partie 2 – Enseignements pour une analyse comparative.....	7

I. Introduction rapport phase 2

Comme indiqué dans le cahier des charges de cette étude sur les politiques locales européennes au croisement de l'économie sociale et solidaire et du développement durable, la phase 2 vise à mieux comprendre les interactions entre une initiative de l'économie sociale et solidaire et les politiques publiques locales.

Pour cela, quatre études de cas ont été réalisées. Le parti pris de l'analyse n'a pas été de réaliser des monographies détaillées sur la genèse, l'organisation, le fonctionnement économique et les résultats de chacune des initiatives. Elles portent plutôt sur les éléments structurants des relations entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les collectivités locales. Elles sont mises en perspective pour signaler les changements et permanences dans les formes d'engagement et de soutien des élus et des services.

Après avoir rappelé succinctement les initiatives retenues, cette partie introductive présente la méthodologie et ses limites, une mise en perspective des contextes institutionnels ainsi que des dimensions Economie sociale et solidaire et Développement durable des cas retenus. La seconde partie de ce rapport pointe des enseignements transversaux sur la base d'une analyse comparative. Ils sont formulés sous forme de recommandations :

- *Positionner l'Economie sociale et solidaire comme une réponse crédible à des enjeux majeurs de politiques publiques locales ;*
- *S'insérer dans des dispositifs sectoriels structurants et mobiliser des financements conséquents ;*
- *Construire des coalitions d'acteurs et d'institutions à même d'exploiter des fenêtres d'opportunités, de légitimer et de pérenniser localement des projets d'envergure ;*
- *Structurer un milieu local et des réseaux sectoriels de l'ESS ;*
- *Proposer un portefeuille de projets attractifs et une offre de services crédibles s'appuyant sur quelques réalisations emblématiques et un modèle économique stabilisé.*

Sélection des initiatives retenues

Sur la base du rapport 1 sélectionnant 15 initiatives, cinq ont été retenues par l'Arene IDF et l'Atelier IDF, après consultation du comité de pilotage pour la réalisation d'études de cas approfondies.

Codha (Canton de Genève)

La Codha est une coopérative sans but lucratif, membre de la Chambre de l'ESS de Genève, qui construit et gère des immeubles en respectant deux principes : la qualité sur le plan environnemental et la participation des habitants (qui sont locataires). La Codha « rassemble des personnes souhaitant un autre type d'habitat, une autre qualité de vie, un autre rapport au logement, basé sur la participation, la convivialité et la solidarité. ». Ses buts sont les suivants : « Sortir des immeubles du marché immobilier spéculatif ; intégrer les futur-e-s habitant-e-s aux projets de construction, remettre la gestion des immeubles aux habitant-e-s ; garantir aux habitant-e-s un loyer correspondant aux coûts réels de l'immeuble ; construire à de hauts standards écologiques »¹

Collectivités locales impliquées : le Canton de Genève à travers sa politique du logement et les communes sur lesquelles se construisent les projets d'habitat coopératif.

Points Vélo (région Bruxelles et Belgique)

¹ CODHA, « Habiter à la Codha, bien plus qu'un toit », <http://www.codha.ch/fr/presentation>

Les « points vélo » offrent des services relatifs au vélo à proximité directe des gares : parking, petites réparations (les plus grosses réparations étant redirigées vers des marchands de vélo classiques), marquage, ... L'objectif est de stimuler le transport modal, à savoir l'usage du vélo combiné au train, au tram ou au bus sur le même trajet. Ainsi, plusieurs Points Vélo ont vu le jour ces dernières années dans ou aux alentours des gares des grandes villes belges. L'analyse a porté principalement sur les Points vélo de Bruxelles qui sont gérés par l'ASBL Cyclo.

Collectivités locales impliquées : les régions (Bruxelles-Capitale, Wallonie, Flandre) en particulier la politique de la mobilité pour Bruxelles ; l'Etat fédéral à travers sa politique de l'emploi et d'insertion socioprofessionnelle.

Parc de l'Innovation sociale (Pays Basque)

DenokInn est le Centre basque pour l'innovation et l'entrepreneuriat. Un de ses principaux projets est le Parc européen d'innovation sociale dans lequel les besoins sociaux sont étudiés pour créer de nouvelles entreprises et de nouveaux produits. DenokInn favorise donc par ce biais les projets innovants sur le plan social ou encourageant une culture ou un apprentissage de l'innovation sociale, et, ce, en essayant de participer au maximum au développement de la région. Doté de quatre laboratoires d'innovation (InnovaLab, FabLab, Formalab, AppLab) ouverts à plus de cinquante entreprises internationales, DenokInn entend également disséminer ses projets d'envergure à plus large échelle, en Espagne et à travers l'Europe.

Collectivités locales impliquées : Municipalités (Zierbena, Santurzi, Abanto, Bermeo), Province de Biscaye à travers sa politique de développement économique, Communauté autonome du Pays Basque à travers sa politique de soutien à l'innovation, gouvernement espagnol à travers le Secrétariat d'Etat à l'Innovation.

Città dell'Altra Economia

En 2001, la Ville de Rome a initié une consultation ouverte et informelle du secteur de l'économie alternative afin d'organiser annuellement un Salon de l'économie alternative et donner la parole à ce secteur dans le développement et la mise en œuvre des politiques de la Ville en matière d'économie alternative. Les associations consultées se sont réunies en un Forum de l'économie alternative qui, fort du succès des salons, a proposé la création d'un espace spécifiquement dédié à la promotion de l'économie alternative. Un ancien abattoir a donc été rénové dans le respect des principes du développement durable pour y installer un site de 3500m² comprenant un hall permanent d'exposition, un marché de produits biologiques et issus du commerce équitable, des stands d'information (recyclage, énergies durables, ...), des salles de conférence et des boutiques.

Collectivités locales impliquées : Municipalité de Rome principalement, la Région de Latium ponctuellement.

Méthodologie et limites

Les études de cas ont été réalisées sur la base d'entretiens téléphoniques approfondis avec les responsables des initiatives retenus ainsi que les contacts des collectivités concernées. Ce processus a pu être mené à bien pour Codha et Points vélo, l'accès à plusieurs responsables des collectivités locales étant largement facilité par les dirigeant-e-s de la coopérative suisse et de l'ASBL belge. En outre, nous avons pu accéder à nombre de documents, notamment les documents cadres des politiques publiques locales concernées.

En revanche, pour le Parc de l'innovation sociale et la Città dell'Altra Economia, nous avons rencontré plusieurs obstacles qui expliquent en grande partie le retard accumulé dans la finalisation de l'étude. Deux types de difficultés sont à recenser. La première tient à la difficulté à contacter le responsable de la nouvelle équipe comme dans le cas Città dell'Altra Economia où le Président n'a pas été présent

au rendez-vous téléphonique que nous avons fixé avec lui et a refusé ensuite de répondre à nos appels, sans explications. Il n'a pas répondu non plus au questionnaire traduit en italien que nous lui avons envoyé. L'étude de cas repose finalement sur deux entretiens approfondis avec l'ancien responsable du réseau d'économie solidaire qui a travaillé sur le projet de 2001 à 2010 et qui en connaît toute l'histoire. Il nous a fait parvenir plusieurs articles et documents en italien. Nous avons complété l'analyse par plusieurs articles parus dans la presse locale. Concernant le Parc de l'innovation sociale, la difficulté tient aussi à l'accès aux responsables des collectivités locales du fait de changements des élus et responsables dans les services depuis 2009 mais aussi de réticences perceptibles du côté dirigeant du Parc à nous faciliter la mise en contact. Là encore, nous avons complété par des articles de la presse locale ou de site trouvés principalement sur Internet.

Collectivités locales impliquées et configurations institutionnelles

Les échelons des collectivités locales impliquées dans les études de cas sont divers. Les principales collectivités sont les suivantes : une ville capitale comme Rome (Città dell'Altra Economia), la région de Bruxelles (Points Vélo), le Canton de Genève (Codha). Le Parc de l'innovation sociale présente peut-être une situation qui combine le soutien de plusieurs niveaux de gouvernements (municipalités, province, région, Etat et UE) sans qu'aucun ne soit prépondérant.

Par rapport à la crainte de ne pouvoir faire la comparaison avec le contexte institutionnel français en général et francilien en particulier, il nous semble, qu'à l'exception peut-être de l'exemple de la Codha, il n'y a pas d'obstacles institutionnels majeurs à ce que de telles initiatives puissent voir le jour en France.

La reproductibilité la plus problématique est sans doute celle concernant les coopératives d'habitat. L'absence d'un statut juridique favorable aux coopératives d'habitat dans la législation française se double d'une politique de financement du logement social qui dépend fortement du gouvernement national. Outre la contrainte de passer par un bailleur social pour faire du logement bon marché, l'investissement en fonds propres est de 20% au lieu de 5%, ce qui rend difficile les projets immobiliers de structures peu capitalisées comme la Codha.

En revanche, aucun partage de compétences ne s'oppose à ce qu'une initiative comme Points Vélo puisse avoir lieu en France. Il faudrait pour cela un accord et un engagement entre la région Ile-de-France et la SNCF, ce qui relève plus du contexte sociopolitique que d'une architecture institutionnelle particulière. De même, l'intégration de lieux de commercialisation et de promotion de l'ESS type Città dell'Altra Economia ou Parc de l'innovation sociale peut très bien être imaginée dans le cadre d'opérations de réhabilitation urbaine ou de politiques d'immobilier d'entreprises mises en place par les métropoles, les communautés de commune ou des grandes villes. La difficulté francilienne tient à la complexité et l'enchevêtrement des échelons entre communes, communautés de communes, départements et régions et les incertitudes liées à la création du Grand Paris.

L'économie sociale et solidaire en contexte

Comme indiqué dans le rapport 1, la terminologie ESS est une construction institutionnelle propre à la France. Il y a bien une chambre d'économie sociale et solidaire à Genève mais c'est l'exception qui confirme la règle. Pour autant, les terminologies utilisées dans les contextes étudiés sont voisines. En Belgique, on parle bien d'économie sociale même si, en termes de politique publique, elle est souvent associée par les élus à l'insertion professionnelle des personnes en difficulté sur le marché de l'emploi. Aussi l'apport des politiques de l'économie sociale au niveau régional comme fédéral porte fortement sur cette économie d'insertion, créatrice d'emplois. En Suisse francophone, les coopératives d'habitat qui sont une composante essentielle de la politique du logement du canton de Genève ne se sentent pas vraiment partie prenante d'un milieu ESS genevois en voie de structuration. Seule la Codha, par le caractère participatif et écologique de ses logements, en est un membre historique mais isolé. Issus du groupe coopératif emblématique Mondragon, les dirigeants du Parc de l'innovation sociale de Bilbao se positionnent sur le créneau de l'entrepreneuriat social tel qu'il est

actuellement promu au niveau de l'Union Européenne, insistant sur la dimension innovante du « social business ». Ce positionnement semble adapté et opportuniste dans un contexte d'austérité généralisé où les collectivités locales cherchent des solutions pour faire des économies sur leurs budget sociaux. Enfin, la Città dell'Altra Economia a reposé sur une mobilisation d'initiatives de l'économie solidaire (agriculture bio et circuits courts, groupe d'achats solidaire, finance solidaire, commerce équitable...) qui se distinguent tant des coopératives banalisées sur le marché que des coopératives sociales italiennes très centrées sur la fourniture de services sociaux et l'insertion des personnes vulnérables. Les soubresauts rencontrés par le projet ont mis en évidence l'extrême fragmentation politique de l'économie sociale et solidaire entre différentes familles et regroupements souvent pris dans les jeux politiques locaux.

Du point de vue des politiques locales, point saillant que nous approfondissons dans la partie 2, les exemples européens montrent que les collectivités locales peuvent soutenir structurellement les acteurs et entreprises de l'ESS à travers des politiques sectorielles ou des projets d'aménagement d'envergure sans disposer ni d'élus, ni de techniciens à l'économie sociale et solidaire. La construction d'une nouvelle compétence et d'un domaine d'action publique locale spécifique apparaît par contraste comme une configuration institutionnelle « très française ».

Développement durable

Parce qu'elles tentent de concilier l'économie, le social et parfois l'écologique, les initiatives et entreprises sélectionnées contribuent, à leur échelle, au développement durable. La coopérative Codha s'est montrée innovante par rapport aux coopératives d'habitat classiques en construisant des logements accessibles, participatifs et écologiques. Cyclo, l'ASBL qui gère les Points Vélo à Bruxelles, une des actions phares du plan vélo de la politique mobilité de la Région, a aussi plusieurs ateliers vélo et emploie 40 salariés dont 20 personnes en insertion (chômeurs longue durée peu qualifiés). Parmi les projets et laboratoire mis en place par le Parc de l'innovation sociale, plusieurs sont à forte dimension environnementale comme la promotion de la voiture électrique Hiriko ou la mise en place d'un Fablab. Enfin, les initiatives et entreprises d'économie solidaire de la Città dell'Altra Economia sont fortement axées sur le développement d'un mouvement de relocation des activités économiques de proximité par promotion des circuits courts.

Reste que si les dimensions de développement durable sont repérables dans les initiatives, elles sont plus problématiques dans les politiques publiques. En effet, le développement durable n'est pas toujours un domaine autonome de l'action publique locale, à l'instar des élus et des services de développement durable apparus en France ces dix dernières années. Si Città dell'Altra Economia se situe dans un bâtiment dont la réhabilitation a pris en compte des critères de qualité environnementaux, c'est le service des travaux publics de la Ville de Rome qui a mené les travaux. Si la Codha a reçu le prix suisse et genevois du développement durable en 2004, ses projets ont principalement été menés dans le cadre de la politique du logement du canton de Genève. La bataille politique des normes environnementales en matière de logement étant menée parallèlement. Même chose pour Point Vélo puisque le plan vélo ne relève pas du service développement durable mais de la politique de la mobilité.

Partie 2 – Enseignements pour une analyse comparative

1. Positionner l'Economie sociale et solidaire comme une réponse crédible à des enjeux majeurs de politiques publiques locales

Le premier enseignement repérable dans les études de cas sélectionnées est de constater que les acteurs et entreprises de l'économie sociale et solidaire ou l'une de ses composantes (coopératives, entreprises sociales, réseaux d'économie solidaire) sont intégrés par les élus et techniciens des collectivités locales comme un élément crédible de réponse à un enjeu majeur de politique locale (construction et accès au logement, réhabilitation urbaine, développement économique et innovation, emploi et cohésion sociale, mobilité...).

Contribuer à la production d'habitations à loyer modéré dans un contexte de spéculation immobilière à Genève en soutenant des coopératives d'habitat (Codha) ; faciliter l'accès et la pratique du vélo à Bruxelles tout en favorisant l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi (Points Vélo) ; investir dans l'innovation pour stimuler des activités nouvelles à même de créer des emplois et proposer des services sociaux plus efficaces dans un contexte de crise (Parc de l'innovation sociale de Bilbao) ; concourir à la réhabilitation urbaine et au développement économique d'un quartier en difficulté de Rome par la promotion d'un lieu emblématique proposant produits et services de l'autre économie (Città dell'Altra Economia) ..., tels sont les enjeux repérables dans les études cas.

Autrement dit, il ne s'agit pas principalement de promouvoir et de soutenir les acteurs et les entreprises pour eux-mêmes en créant des dispositifs spécifiques (appui aux réseaux, appel à projets, événementiels et communication...). Les exemples retenus dans l'étude ne relèvent pas d'une politique de la reconnaissance de l'ESS sur le modèle des lois cadre espagnole ou française ou de certaines politiques territoriales en France. Bref la posture implicite des collectivités locales étudiées n'est pas de développer l'ESS sur un territoire mais de voir comment ses acteurs et entreprises peuvent contribuer à l'amélioration de la vie quotidienne des populations sur tels ou tels aspects (mieux se loger, se nourrir, se déplacer, accéder à un emploi...),

Même lorsqu'il s'agit de rendre visible et de soutenir explicitement l'entrepreneuriat et l'innovation sociale (Pays Basque) ou l'Autre économie (Rome), les leviers passent par d'autres domaines de l'action publique : politique de l'innovation et du développement économique pour le Parc de l'innovation sociale de Bilbao ou politique urbaine de travaux publics pour la Città dell'Altra Economia. Aucun élu, service ou financement ESS n'est ici mobilisé.

Il est aussi intéressant de noter que le développement durable comme domaine de l'action publique n'est pas non plus déterminant dans les initiatives retenues alors que cet enjeu est repérable : logement durable dans le cas de Codha, développement de mobilité douce dans le cas de Points Vélo, circuits courts et vente de produits de l'agriculture biologique à la Città dell'Altra Economia.

2. S'insérer dans des dispositifs sectoriels structurants et mobiliser des financements conséquents

Second enseignement transversal de l'étude, les réponses de l'économie sociale et solidaire se trouvent au cœur de dispositifs sectoriels structurants mobilisant des financements conséquents.

L'habitat participatif et écologique développé par la Codha a ainsi été largement facilité par un changement significatif du cadre institutionnel de la production d'habitations à loyers modérés sur le canton de Genève. Loin d'être périphérique, la solution coopérative devient une partie prenante à part entière d'une nouvelle politique du logement social qui s'appuie sur un arsenal juridique et des modalités financières renouvelées. Ainsi, la fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPL) va être un puissant outil d'accès au foncier à prix préférentiel dont les

coopératives d'habitat vont largement bénéficier. En outre, elles vont aussi profiter de la garantie financière que va apporter l'Etat genevois permettant d'abaisser à 5% le seuil d'investissement en fonds propres dans les futures constructions et d'accéder à des prêts bancaires à taux préférentiels.

Le développement des Points Vélo dans la gestion des parkings vélo des grandes gares de la SNCB dans la région de Bruxelles mais aussi en Flandres et Wallonie s'appuie sur des leviers structurants. D'une part, un financement mixte et multiniveau (appelé en Belgique financement en feuille de trèfle) au croisement du développement durable et de l'insertion. Combinant un financement issu de la politique mobilité de la Région, subvention des emplois d'insertion à travers sa politique de l'emploi de l'Etat fédéral et l'achat de prestation par la SNCB dans le cadre d'un marché public. Ce financement en trèfle n'est pas un montage ponctuel fléché sur un projet spécifique mais bien d'une modalité fréquente de financement des politiques publiques dans un contexte institutionnel belge marqué par une forte décentralisation qui croise les échelons fédéral, régional et communal. Ce financement multiniveau est structurant au niveau des régions et s'applique selon des modalités similaires pour l'ensemble des Points Vélo bruxellois mais aussi wallons et flamands. Autre effet de levier pour les solutions de l'ESS, la généralisation par l'appel d'offre de la SNCB intégrant des clauses et exigences relatives à l'emploi et à l'insertion sur l'ensemble de la Belgique.

Les exemples du Parc de l'innovation sociale basque et de la Città dell'Altra Economia sont un peu différents puisqu'ils ne s'inscrivent pas dans le cadre d'une politique sectorielle (mobilité, logement) mais davantage dans celui d'aménagement du territoire. Pour autant, la Città dell'Altra Economia est l'un des projets d'une vaste opération de requalification urbaine d'un ancien abattoir ouvrant plus de 100000 m2 de foncier au cœur de Rome et comprenant aussi un musée d'art contemporain et une académie des Beaux-Arts. L'investissement municipal de 4,5 millions d'euros pour la réhabilitation du lieu abritant les entreprises de l'ESS est loin d'être négligeable. Si le parc de l'innovation sociale est moins dépendant d'une politique publique et d'un niveau de collectivité locale, ses responsables ont su mobiliser près de 6 millions d'euros d'investissements publics dans les infrastructures.

L'envergure des initiatives choisies contraste d'une certaine manière avec la modestie de certaines politiques locales de l'ESS en France, tant du point de vue de leur inscription dans les politiques de droit commun que sur les enveloppes budgétaires mobilisables. À titre de comparaison, Lille Métropole par exemple a bien intégré un programme d'habitat participatif dans son plan local d'urbanisme mais il s'agit d'un dispositif expérimental qui n'a pas pris sur le centre névralgique qu'est l'amélioration de l'accès aux logements et la construction de logements sociaux. Concernant des lieux mutualisés facilitant les coopérations économiques entre entreprises de l'ESS, rappelons que l'enveloppe de l'appel national à expérimentation sur les Pôles Territoriaux de Coopérations Économique (PTCE) lancé en juillet 2013 était d'environ 3 millions euros. Avec le Parc de l'innovation sociale ou la Città dell'Altra Economia, on est donc plus proches des montants investis par les régions ou l'Etat, dans les pôles dits d'excellence ou de compétitivité que sur des projets ESS classiques.

Evidemment, le contexte institutionnel français encore fortement dépendant des règlements et financements de l'Etat contraste avec des exemples pris dans des Etats fédéraux (Belgique, Suisse) ou à forte régionalisation (Espagne, Italie) où l'autonomie des politiques publiques est plus prononcée.

3. Construire des coalitions d'acteurs et d'institutions à même d'exploiter des fenêtres d'opportunités, de légitimer et de pérenniser localement des projets d'envergure

Inscrire l'ESS au cœur de dispositifs sectoriels structurants ou mobiliser des financements conséquents sur des projets d'envergure renvoie à des conditions et processus socio-politiques qu'il convient de prendre en compte. Encore une fois, au regard de leur champ de compétence, un élu et un service à l'ESS ou au développement durable ne peuvent agir à eux seuls même s'ils servent d'aiguillon. S'il n'existe pas de coalitions types, quelques repères sont utiles.

D'abord, il s'agit de favoriser la création de coalitions d'élus à même de tendre vers un consensus politique sur l'intérêt et la crédibilité d'une solution ESS. Ces coalitions peuvent prendre plusieurs

formes. Une coalition transpartisane comme dans le cas de la Codha où les élus socialistes et verts ont su rallier des élus de la droite modérée à l'option coopérative. Au-delà d'un système politique local favorable à la production de compromis, les élus de droite n'ont pas été insensibles à la responsabilisation des locataires que les coopératives d'habitats impliquent et la diversification des formes de logements sociaux qu'elles permettent. Ce consensus explique que les dispositifs réglementaires et financiers favorables aux coopératives d'habitat n'aient pas été remis en cause au changement de majorité sur le canton de Genève en 2002. À l'inverse, l'exemple de la Città dell'Altra Economia témoigne des risques d'une trop forte dépendance d'un projet ESS à une majorité municipale, voire à un ou deux élus. Fortement marqué politiquement, le réseau des acteurs et entreprises de l'économie solidaire rencontrera des difficultés à négocier avec la nouvelle équipe municipale après les élections de 2008.

Autre type de coalition à considérer, celle d'une alliance transversale au croisement de plusieurs politiques publiques. Points Vélo Bruxelles s'inscrit dans cette configuration puisqu'à l'origine du dispositif il y a la mobilisation des élus à la mobilité et à l'économie sociale pour travailler avec la SNCB sur la mise au point d'un tel service. La solidité d'une alliance politique se double généralement de la conviction et de l'implication durable des techniciens des services.

Enfin, une coalition multiniveau, c'est-à-dire impliquant différents échelons de collectivités locales n'est pas non plus à négliger. C'est souvent la condition pour mobiliser des co-financements comme dans le cas du financement en trèfle point vélo. S'appuyer sur l'engagement de plusieurs municipalités a été aussi un facteur important pour convaincre les responsables de la province de Byscaye, la communauté autonome du Pays basque et du gouvernement espagnol d'investir dans le Parc de l'innovation sociale.

De telles coalitions s'inscrivent dans la durée autour d'interactions et de coopérations informelles auprès d'acteurs à même de convaincre et de faire dialoguer différents milieux et univers institutionnels. Un élu, plus rarement un technicien, des collectivités locales, peuvent jouer ce rôle. Tout dépend de leur capacité à articuler connaissance des rouages administratifs, position dans le milieu politique local et confiance des professionnels du champ concerné. Certaines études de cas mettent en avant des entrepreneurs multi-positionnés issus de l'ESS comme les facilitateurs de telles coalitions. C'est le cas du dirigeant de la Codha. Participant historique de la mouvance squat, administrateur d'une coopérative de logements étudiant², membre du parti les Verts, assistant parlementaire, puis gérant de la Codha, il deviendra le trait d'union entre les aspirations de nouvelles générations à habiter autrement, une partie du milieu politique genevois et le mouvement des coopératives d'habitat. On peut aussi citer l'un des dirigeants du Parc de l'innovation sociale. Ayant travaillé au « Mondragon Innovation et Knowledge » (MIK)³, il tire expérience et légitimité du groupe Mondragon tout en s'inscrivant dans des réseaux européens et internationaux sur l'innovation. C'est en partie en s'appuyant sur la mobilisation de partenaires internationaux et d'innovations emblématiques au niveau européen qu'il va être en mesure de convaincre les élus locaux et de légitimer la pertinence de son projet localement.

Finalement, cette capacité à s'appuyer sur des coalitions est une des conditions pour saisir des fenêtres d'opportunité, c'est-à-dire de faire passer des réformes ou un projet qui, sinon, n'auraient aucune chance d'exister. Les élus à la mobilité et à l'économie sociale avaient proposé un projet proche de Points vélo géré par l'économie sociale au moment où la SNCB change de stratégie dans sa gestion des gares considérant celles-ci comme des nœuds intermodaux devant être facilement accessibles aux vélos. Les fondateurs du Parc de l'innovation sociale vont opportunément profiter de la crise économique de 2008 pour convaincre le gouvernement de José Luis Rodríguez Zapatero, en s'appuyant sur les relais d'élus basques, d'investir dans ce projet. Il n'est pas certain qu'une telle aide ait été possible avec le gouvernement actuel de Mariano Rajoy (Parti populaire) dans le contexte actuel de sévère politique d'austérité. La rénovation urbaine d'un quartier historique de Rome est

² Coopérative immobilière genevoise universitaire et estudiantine (Cigüe)

³ <http://www.mik.es/en/>

aussi l'occasion d'une mobilisation des acteurs et réseaux de l'économie solidaire romain alliés avec l'élu aux travaux publics pour proposer le projet de la Città dell'Altra Economia. L'histoire de Codha reste cependant la plus emblématique de cette réactivité au changement de l'environnement politico-institutionnel puisque la mise en place d'une nouvelle politique d'accès et de construction de d'habitation à loyers modérés s'est réalisée dans les quatre seules années où la gauche a été majoritaire au canton de Genève (socialistes et verts) entre 1997 et 2001.

4. Structurer un milieu local et des réseaux sectoriels de l'ESS

Une des difficultés d'une politique de l'ESS en France tient à la fragmentation et la segmentation des acteurs et entreprises dans certains territoires, à leur difficulté à agir collectivement vis-à-vis des pouvoirs publics, à coopérer économiquement entre eux ou à échanger avec d'autres acteurs économiques.

Les monographies démontrent, à des degrés divers que la structuration sectorielle ou territoriale des acteurs et des réseaux est un facteur de succès et de soutenabilité des initiatives durables et solidaires qui s'inscrivent dans le dispositif de politiques publiques locales. Là encore, plusieurs cas de figure sont envisageables, du réseau préexistant au regroupement ad-hoc.

Sur le Canton de Genève, c'est bien la nouvelle politique du logement qui va inciter en 1998 à un regroupement des anciennes coopératives d'habitat « un peu endormies » avec les nouvelles coopératives qui, à la manière de la Codha, avaient investi de nouvelles niches innovantes, plus participatives et écologiques. Ce regroupement ne va cesser de grossir pour atteindre aujourd'hui une cinquantaine de membres, y compris des coopératives nouvelles créées par des promoteurs immobiliers. Interlocuteur des pouvoirs publics locaux, ses représentants participent aux instances du secteur du logement comme la fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif.

La généralisation des points vélo a aussi été renforcée par la structuration professionnelle développée par les coupoles des entreprises sociales sur la mobilité et les ateliers vélo, tant en Flandre (cropole Fietsenwerk⁴) qu'en Wallonie. Les structures de l'économie sociale, majoritairement, des Asbl en Flandre et des coopératives et entreprises d'insertion en Wallonie, se rencontrent désormais régulièrement aux niveaux régional, national et même européen. Cette montée en compétence favorise un positionnement de l'économie sociale sur le créneau de la mobilité et de la réparation de vélo et une diffusion de bonnes pratiques qui tient compte de la diversité des contextes locaux.

Pour autant, un collectif d'acteurs peut s'avérer fragile s'il participe d'une trop grande fragmentation politique de l'économie sociale et solidaire. À ce sujet, l'exemple de la Città dell'Altra Economia est révélatrice des clivages entre différentes sensibilités de l'ESS à Rome. Alors que le projet initial s'est monté entre entreprises et réseaux de l'économie solidaire (finance solidaire, agriculture bio, circuits courts, commerce équitable, logiciels libres, achat groupé solidaire, banques du temps...) sans lien avec les réseaux coopératifs classiques (Legacoop) ou sociaux (CGM)⁵, il n'a pas débouché sur l'organisation d'une structure de second niveau type consortium. Aussi la coalition d'acteurs a eu d'autant plus de mal à s'adapter à l'alternance politique à la tête de la Ville de Rome en 2008 que la nouvelle équipe municipale a sollicité de nouvelles coopératives locales, politiquement proches, pour investir le lieu. Dans ce dernier cas de figure, la fragmentation renvoie moins à un isolement des entreprises et une absence d'organisation de leurs représentants qu'à une segmentation politique et institutionnelle.

⁴ www.fietsenwerk.be/nl/home-1.htm

⁵ Consortium national des cooperatives sociales/

5. Un portefeuille de projets attractifs et une offre de services crédible s'appuyant sur quelques réalisations emblématiques et un modèle économique stabilisé

L'ensemble des facteurs présentés précédemment ne saurait être suffisant s'il ne se combine pas avec un portefeuille de projets attractifs et une offre de services crédible de la part des initiatives et entreprises de l'ESS. Même si elles sont parties prenantes du projet au-delà d'un simple financement, les collectivités locales ne se substituent pas à l'initiative économique privée, fut-elle sociale et solidaire, dans la production de biens et services. Du moins, c'est le positionnement adopté dans les cas de figure étudiés puisque les collectivités locales ne décident pas de produire elles-mêmes un service d'intérêt général local mais bien partenariat.

Sans doute faut-il ici distinguer la crédibilité des acteurs et entreprises qui prétendent faire de l'économie autrement de l'effectivité d'une offre de biens et de services ESS.

Toute politique de soutien à la création d'activités et au développement de nouveaux services repose sur la crédibilité des projets qu'elle soutient. La crédibilité tient à la fois au profil et à la capacité à convaincre des porteurs du projet, aux représentations dominantes de ce qu'est un bon projet du côté des collectivités et à la formalisation du montage financier. Sur ce premier point nous souhaiterions souligner, en nous appuyant sur les exemples du Parc de l'innovation sociale et de la Città dell'Altra Economia, combien la posture des développeurs est décisive pour inciter les collectivités locales à investir dans des projets d'envergure. Ainsi, le profil entrepreneurial des créateurs du Parc de l'Innovation sociale, combiné à des projets dont plusieurs s'inspirent, voire reproduisent des innovations déjà expérimentées dans d'autres pays (Fablab, Hospice at Home, Siel bleu) et la mobilisation ponctuelle de partenaires internationaux, constituent un des facteurs de crédibilisation de l'initiative auprès des collectivités locales et explique en partie leur mobilisation pour sa réussite. Le discours « social business » reposant sur l'efficacité de projets dans l'usage de la dépense publique est particulièrement adapté à la période d'austérité. Il s'agit bien ici d'une posture des dirigeants qui ne lève en rien l'incertitude inhérente à tout processus d'innovation. Autrement dit, les résultats et la viabilité des projets d'activités développés dans le Parc de l'innovation sociale ainsi que la soutenabilité de son modèle économique sont tout autant incertains que ceux de la Città dell'Altra Economia. Dans cette dernière étude, la crédibilité économique des réseaux investis à la Città dell'Altra Economia dépend beaucoup plus de leur alliance durable avec la Ville de Rome. Or la focalisation sur l'hébergement dans un lieu emblématique et la dépendance à un projet de réhabilitation urbaine plus large ont en partie fragilisé le modèle économique de cette dernière expérience. Développer une offre commerciale de produits et de services équitable, durable et solidaire dans un quartier dont l'image est négative du fait d'avoir été laissé à l'abandon pendant plusieurs années, peu fréquenté pendant la semaine, s'est avéré plus compliqué que prévu. D'autant que la mise en place d'équipements culturels (musée, centre culturel...) initialement prévue a pris beaucoup de retard. Les commerces et entreprises de la Città escomptaient aussi profiter de la fréquentation de ces nouveaux équipements.

Pour Codha, l'enjeu a été celui de la crédibilité d'une jeune et petite coopérative d'habitation innovante, tant en termes de participation des habitants que de la qualité environnementale des bâtiments, face aux acteurs du secteur immobilier qu'il s'agisse d'anciennes coopératives ou de promoteurs immobiliers classiques. Les premières constructions au tournant des années 2000 ont donc été décisives. La reconnaissance de ces réalisations à travers différents prix, type développement durable, ont achevé de crédibiliser un modèle de coopérative à haute qualité environnementale.

Le positionnement des Points vélos rend l'offre ESS crédible pour mettre en place et gérer ce type de service. En effet, la gestion des Points vélos suppose la mobilisation de multi-compétences qui vont au-delà de la gestion de parking, mais implique également des savoir-faire en mécanique vélo, en accompagnement social de personnes en insertion, d'information et de sensibilisation à la culture vélo... Au-delà de cette capacité à combiner différents métiers, ici, le principal avantage de

l'économie sociale tient avant tout à un moindre coût du travail au regard du nombre conséquent d'emplois aidés pour les personnes en insertion socio-professionnelle.

En conclusion nous insisterons sur le fait que le fonctionnement économique des initiatives repérées relève d'une économie mixte qui combine vente de prestation et financements publics au moins dans sa partie initiale du projet. L'appui des collectivités locales se concentre sur l'investissement dans les infrastructures, le foncier et la réhabilitation comme dans le cas du Parc de l'innovation sociale et de la Città dell'Altra Economia avec un modèle non stabilisé quant aux fonctionnements de ces lieux. Le parc de l'innovation sociale est censé s'autofinancer à terme ou mobiliser du soutien à la R&D. Les entreprises de la Città dell'Altra Economia sont censées vivre des produits qu'elles vendent et versent un loyer à la municipalité pour l'occupation d'un lieu commercial. Pour autant, sa promotion auprès du public, tout comme pour tous autres projets d'animation en lien avec les habitants du quartier dépend de financements de municipalité de Rome qui a pour le moment renoncé à les prendre en charge.

Comme nous l'avons dit, Points vélo repose sur un financement mixte déjà décrit. Les ressources issues de la vente de services rentrent dans le cadre du marché public de la SNCB et de la réalisation de petites réparations auprès des usagers. Elles demeurent secondaires par rapport à la subvention de la politique mobilité de la région Bruxelles et des aides fédérales sur les emplois d'insertion. C'est sur ce modèle économique que ce service local d'intérêt général est financé, un peu partout en Belgique. Pour Codha, la puissance publique joue aussi un rôle économique important par l'achat de terrains facilitant l'accès au foncier des coopératives d'habitat et par les garanties financières avantageuses apportées pour obtenir des prêts bancaires.